



Origines et conséquences des flux de migrants en Méditerranée

Etat des Lieux Septembre 2015 – Site DH

Sources : OCDE, UNHCR, FRONTEX, Commission européenne

Origine des flux migratoires

- 370 000 réfugiés sont arrivés en Europe (UNHCR) en provenance de la Grèce (235 000), de l'Italie (115000), de l'Espagne (2100).
- L'Iran, le Pakistan, la Turquie, la Syrie, la Jordanie, le Liban ont accueilli principalement ces vingt dernières années les victimes des crises du Proche et du Moyen-Orient. A ce titre 4,5 millions de personnes ont fui la guerre en Syrie.
- Les afghans fuient les violences, les érythréens fuient les abus, les kosovars la pauvreté.

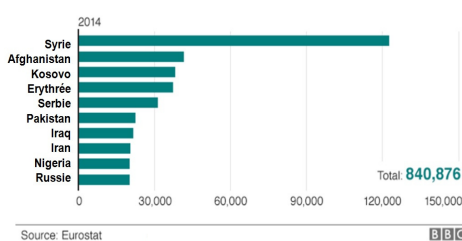
Destination et Impacts de ces flux

- L'UE pour une population de 510 millions d'habitants compte accueillir un million d'exilés.
- Depuis le début de l'année 2015 sur les 370000 personnes qui sont arrivées par la mer Méditerranée, 2 800 sont mortes ou portées disparues (30 000 depuis 1993). A ce titre 1/3 des exilés traversant l'Afrique meurent pendant le périple de faim, de soif, d'épuisement ou tués par des réseaux criminels de passeurs.
- La Turquie a accueilli 1,6 millions de réfugiés syriens, le Liban 1,1 million, la Jordanie 620.000, l'Irak 225.000 et l'Égypte 140.000. N'arrivent en Europe que les plus jeunes et les plus instruits et ceux qui ont les moyens
- Pour leur part, l'Arabie saoudite, le Qatar, le Koweït, Oman, Bahreïn et les Émirats arabes unis ont décidé de mobiliser 1,5 milliards de dollars pour les réfugiés.

Actions et mesure mises en place

- **Les Accord de Dublin en UE**: fixent les critères et mécanismes permettant de déterminer l'État membre responsable de l'examen d'une demande d'asile présentée dans l'un des États membres par un ressortissant d'un État tiers. Les accords du Dublin priment sur l'espace Schengen en cas de crise.
- **Espace Schengen**: espace de libre circulation des personnes entre les États signataires de l'accord de Schengen. Implique que tout individu une fois entré sur le territoire de l'un des pays membres, peut franchir les frontières des autres pays sans subir de contrôles.
- **Les Conventions de Genève et leurs protocoles additionnels**: contiennent les règles essentielles du droit international humanitaire, qui fixe des limites à la barbarie de la guerre. Ces traités protègent les personnes qui ne participent pas ou plus aux hostilités.
- **Les droits de l'homme**: tous les migrants y ont droits.
- **Le mandat du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)**
- **La Commission Européenne** demande aux pays de respecter le «principe de non-refoulement», conformément à la Convention de Genève, et de ne pas expulser les Syriens reconnus comme réfugiés selon l'ONU. Elle demande aux pays d'accueil de «créer davantage de moyens légaux» pour garantir une meilleure protection des réfugiés syriens, à travers notamment la pratique de la réunification familiale, une politique d'attribution de visas plus flexible et une meilleure répartition des demandeurs d'asile.»
- **Le 11/11/2015 à Malte** aura lieu lors du sommet sur les migrations entre l'Union européenne et l'Union africaine, un sommet dédié à l'aide apportée aux pays de départs des migrants.

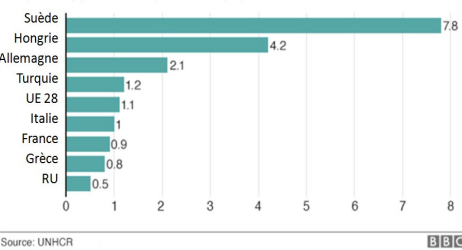
Origine des personnes demandant asile en UE



Carte 1: Les routes de l'immigration vers l'Europe



Les demandes d'asile pour 1000 habitants en 2014



Les demandes d'asile inscrites dans certains pays européens

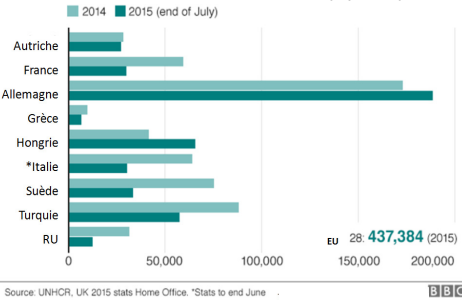
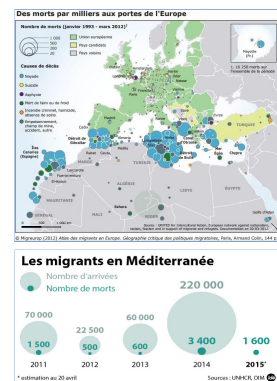
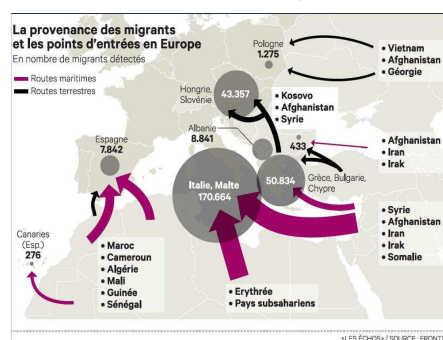


Fig. 5 Les demandes d'asile au sein de l'Union européenne

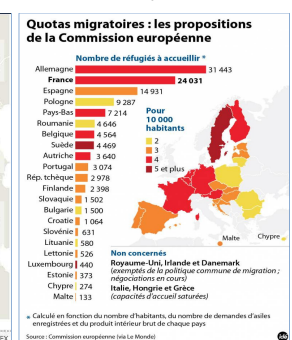
Carte 2: Mortalité des flux migratoires



Carte 3: Situation des flux en septembre 2015



Carte 4: Le plan Juncker



Ce qu'il faut retenir :

Les migrations sur l'espace méditerranéen sont surtout la conséquence de déséquilibres économiques, et démographiques mais aussi de persécutions religieuses, de répressions politiques et de conflits armés.

Les migrants ont différentes motivations et dénominations : requérants d'asile, réfugiés, travailleurs migrants, ils forment des « flots mixtes » de personnes et populations en mouvement.

Les postures juridiques, financières et sécuritaires des pays d'accueil au niveau européen sont hétérogènes, divisées et conflictuelles. La mise en place d'une politique migratoire est devenue le principal défi pour l'Union européenne (quotas, financement de hotspots, contrôle des frontières etc...)

Sources: Carte 1 <https://neixvomique.files.wordpress.com/2015/04/les-routes-de-limmigration-vers-leurope-le-figaro-24042015.jpg>
 Carte 2 : Atlas des migrants en Europe Armand Collin 2012 - Carte 3 : Les Echos / FronTEX 7 octobre 2015 - Carte 4 : http://www.lepoint.fr/societe/les-mesures-europeennes-face-a-lafflux-record-de-migrants-07-09-2015-1962667_23.php
 Figure 5 : <http://www.bbc.com/news/world-europe-34131911>